

Sciences Economiques et Sociales
Seconde – Lycée Fustel de Coulanges 2013/2014

Pour me contacter : marjorie.galy@wanadoo.fr
 Votre cahier de texte en ligne : http://www.toileses.org

Chapitre 1 : Quelle réforme du système de retraites français ? (Support de M. Le Nader)

Problématique : Le gouvernement de Jean-Marc Ayrault propose une réforme du système de retraites. Que penser de la réforme annoncée ? Répondre à cette question nécessite de savoir :

- Comment fonctionne le système de retraites par répartition ;
- Quelles sont les difficultés qu'il rencontre ;
- Quelles sont les possibilités d'y faire face.

Plan :

- 1) **Le système de retraites par répartition principalement financé par les actifs occupés**
 - a) Les cotisations sociales et le financement de la protection sociale
 - b) La composition de la population française aujourd'hui
- 2) **Les difficultés de financement du système de retraites par répartition**
 - a) Le chômage de masse
 - b) La diminution du rapport cotisants / retraités
- 3) **La réforme Ayrault de 2013**
 - a) Les principes de la réforme
 - b) Une réforme en débat

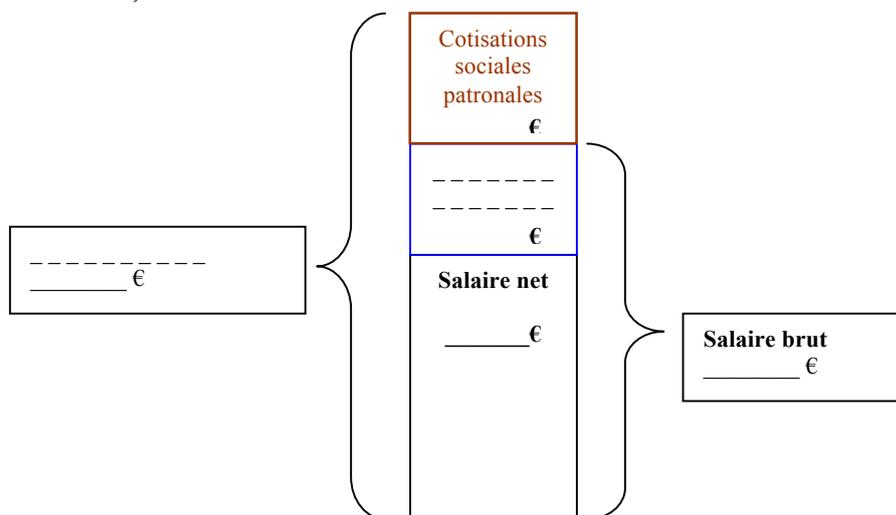
* * *

Doc 1 - Bulletin de paie à 35h, salarié rémunéré au SMIC (salaire minimum), 2013

Bulletin de salaire					
Mois de : janvier-13		Emploi : serveur			
Nombre heures travaillées (35H par semaine):		151,67	Taux horaire :	9,43 €	Salaire brut : 1 430 €
		Part payée par l'employeur		Part payée par le salarié	
Cotisations sociales	Base Calcul	taux (%)	montant (€)	taux (%)	montant (€)
Assurance maladie	1 430	12,8%	183	0,75%	10,7
Contribution solidarité	1 430	0,3%	4		
Vieillesse sur plafond	1 430	8,4%	120	6,75%	96,5
Vieillesse en totalité	1 430	1,6%	23	0,10%	1,4
A.T.	1 430	0,0%	-		
Allocations familiales	1 430	5,4%	77		
Aide au logement	1 430	0,1%	1		
CSG/CRDS imposable	1 410			2,90%	40,9
C.S.G. non imposable	1 410			5,10%	71,9
Retraite (Tranche 1)	1 430	4,5%	64	3,00%	42,9
AGFF (Tranche 1)	1 430	1,2%	17	0,80%	11,4
Prévoyance	1 430	0,3%	5	0,32%	4,6
Assurance chômage	1 430	4,0%	57	2,40%	34,3
Assedic, FNGS	1 430	0,3%	4		
TOTAL :			557 €		315 €
Salaire net					1 116 €

1. Expliquez comment a été calculé le salaire brut.
2. Quel est le montant qui va être viré sur le compte bancaire du salarié à la fin du mois ?
3. Pourquoi ce montant est-il différent du salaire brut ?
4. Donnez des exemples des principales cotisations payées par le salarié et l'employeur.

✎ 5. Complétez le schéma ci-dessous avec les montants appropriés et avec les termes suivants : **cotisations sociales salariales, coût du travail.**



Exercice 1 : emploi / inactivité / chômage : qui cotise pour la retraite?

		Actifs occupés (Emploi)	Inactifs	Actifs inoccupés (Chômage)	Cotisant ou non cotisant ?
1. Martine	Femme au foyer, est mère de trois enfants. Elle travaillerait volontiers si l'occasion s'en présentait mais ne recherche pas activement un emploi				
2. Michel	vient d'être licencié. Inscrit à Pôle emploi, il a répondu à plusieurs offres d'emploi et perçoit des allocations chômage.				
3. Romain	Poursuit des études d'histoire. Le soir et le week-end, il travaille dans une pizzeria.				
4. Mathilde	Prépare le concours de CPE tout en occupant un emploi de surveillante dans un lycée.				
5. Julien	Elève à l'école primaire				
6. Samia	Vendeuse dans un magasin de vêtement 15h par semaine. Elle aurait souhaité travailler davantage				
7. Yann	Intérimaire, actuellement en contrat de 5 semaines dans une entreprise du bâtiment				
8. Anaïs	Mère d'un enfant en bas âge. Elle a choisi de travailler à temps partiel				
9. Aïssa	Bénévole aux restos du Cœur				
10. Max	Professeur à la retraite				
11. Karim	Ingénieur informaticien				
12. Loïc	Vient de terminer ses études mais ne trouve pas d'emploi. Il n'a pas le droit aux allocations chômage				

D'après Hatier, 2004

✎ 6. Pour chaque cas, faites une croix dans la ou les colonnes appropriées.

✎ 7. Proposez des définitions des termes suivants : **chômeurs, actifs, inactifs**

Doc 2 - Composition de la population française selon l'âge et le sexe en 2010

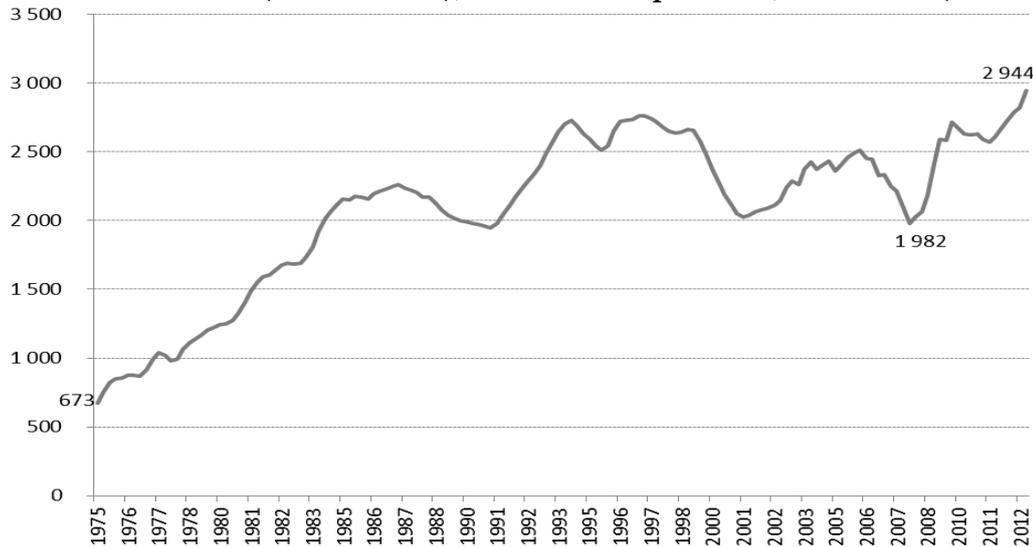
en milliers	Femmes	Hommes	Total
Moins de 15 ans	5 859	6 140	11 999
Population en âge de travailler (15-64 ans)	21 182	20 701	49 991
- dont population ayant un emploi	12 194	13 498	25 693
- dont population au chômage	1 315	1 339	2 653
65 ans et plus	6 292	4 439	10 732
Population totale	33 333	31 280	64 613

Champ : France.

Source : d'après Insee

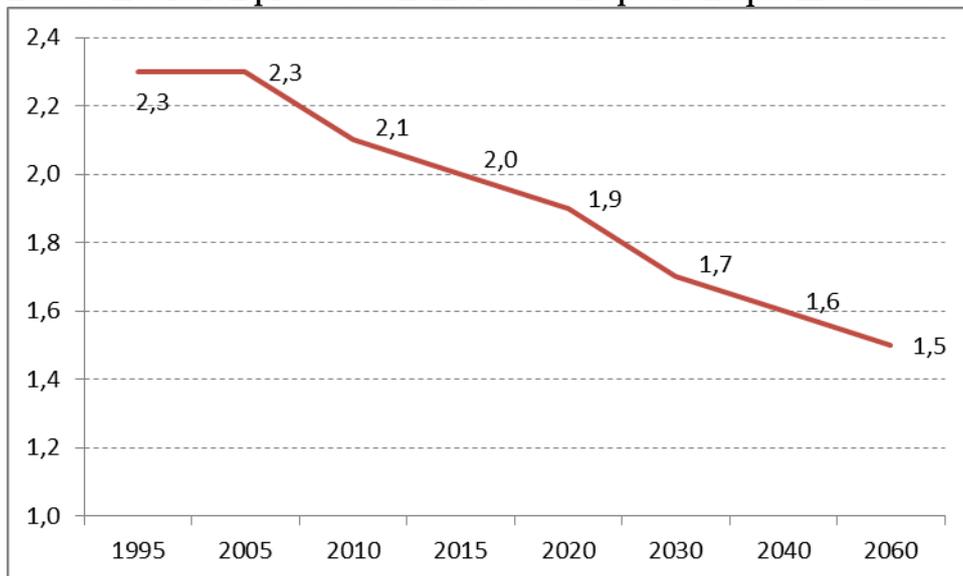
- ✎ 8. Faites une phrase précise donnant sens à la donnée entourée.
- ✎ 9. En France, y a-t-il plus d'actifs ou d'inactifs ?
- ✎ 10. Calculez la part de chômeurs parmi les actifs.
- ✎ 11. Peut-on dire qu'environ 9 personnes sur 100 étaient au chômage en France en 2010 ?
- ✎ 12. Calculez la part des actifs parmi la population en âge de travailler.
- ✎ 13. Calculez la part des actifs occupés parmi la population en âge de travailler.
- ✎ 14. Comment appelle-t-on les taux que vous avez calculés ?

Doc 3 : Chômeurs (au sens du BIT), France métropolitaine, en milliers (source : INSEE)



- ✎ 15. Faites une phrase précise donnant la signification de la donnée de 2012.
- ✎ 16. Par combien a été multiplié le nombre de chômeurs en France entre 1975 et 2012 ?
- ✎ 17. Séparez les 3 périodes d'évolution du chômage par des traits verticaux sur le graphique (=périodisez).
- ✎ 18. À l'aide d'un taux de variation, calculez l'évolution du nombre de chômeurs entre 2008 et 2012.
- ✎ 19. Quel est l'effet de l'évolution du chômage sur le financement des retraites ?

Doc 4 : Evolution prévue du nombre d'actifs pour chaque inactif de 60 ans et plus



Source : Insee, projections de population active 2010-2060

- ✎ 20. Faites une phrase donnant la signification apportée par la donnée de 2060
- ✎ 21. Présentez l'évolution que prévus du nombre d'actifs pour chaque inactif de 60 ans et plus
- ✎ 22. Comment l'expliquer ?
- ✎ 23. Expliquez les effets de cette évolution sur le financement du système de retraites.

Tableau 1 – Les réformes des retraites des années 2000

	Réformes Fillon de 2003 et 2010	Réforme Ayrault de 2013
Durée de cotisation	41 ans (public comme privé), puis augmentation en fonction de l'espérance de vie (auparavant 40 ans dans le privé, 37.5 dans le public)	
Age légal de départ en retraite	62 ans (auparavant 60 ans)	
Décote	décote de 5% à partir de 2013 par année de cotisation manquante (le retraité qui aura cotisé une année de moins que la durée de cotisation prévue touchera une pension de 5% inférieure, celui qui aura cotisé 2 années de moins touchera 10% de moins etc...)	
Age de départ à taux plein (sans décote)	67 ans (auparavant 65 ans)	
Taux de cotisation	Alignement du taux de cotisation du public sur le privé (de 7,85% à 10,55%)	
Invalidité / pénibilité	Possibilité de partir en retraite à 60 ans si invalidité reconnue par certificat médical	

✎24. À l'aide de la [vidéo du Monde](http://www.lemonde.fr/politique/video/2013/08/31/la-reforme-des-retraites-expliquee-en-patates_3469153_823448.html), complétez la dernière colonne du tableau.
(http://www.lemonde.fr/politique/video/2013/08/31/la-reforme-des-retraites-expliquee-en-patates_3469153_823448.html)

✎25. Joëlle finit ses études à 23 ans. A quel âge pourra-t-elle percevoir une pension de retraite complète si elle travaille sans interruption de carrière ?

✎26. Supposons que Joëlle décide finalement de prendre sa retraite à 63 ans. Calculez la pension qu'elle percevra sachant qu'elle aurait eu le droit à une pension de 1.500€ euros par mois si elle avait cotisé 43 ans.